

Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel 2022 se compose du compte d'exploitation (pour le fonctionnement) et du financement (pour l'investissement).

Compte d'Exploitation

COMPTE D'EXPLOITATION	2022		
	Biodéchets	Verre	Total
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	52 166 €	32 374 €	84 539 €
Chiffre d'affaires	16 850 €	15 000 €	31 850 €
Subventions	14 916 €	13 509 €	28 425 €
ADEME 2021 (financement acquis)		5 593 €	5 593 €
ADEME 2022 (biodéchets)	3 000 €		3 000 €
FDVA	2 000 €	2 000 €	4 000 €
Aide aux contrats PEC	1 696 €	1 696 €	3 392 €
Aide au fonctionnement	3 500 €	3 500 €	7 000 €
Politique de la ville	4 000 €		4 000 €
Dons	720 €	720 €	1 440 €
Réimputation des produits de la structure			
Contribution en nature	20 399 €	3 864 €	24 264 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	41 421 €	41 741 €	83 162 €
Achats	860 €	3 271 €	4 131 €
Charges externes	7 085 €	11 451 €	18 535 €
Masse salariale	10 756 €	16 466 €	27 222 €
Charges Internes	2 321 €	6 689 €	9 010 €
Réimputation des charges de la structure			
Contribution en nature	20 399 €	3 864 €	24 264 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 745 €	-9 367 €	1 377 €

Les dépenses d'exploitation prévisionnelles sont de 83 162€ pour 2022. Les contributions en nature qu'on retrouve en dépenses comme en recettes correspondent à la mise à disposition du local technique par la CAB ainsi que le temps bénévole (tournées de collecte, lavage, 1 temps plein bénévole pour la coordination biodéchets jusqu'en septembre 2022).

La masse salariale représente le plus gros poste avec 27 222€. Il intègre le poste de Pierre à temps plein sur toute l'année, la mobilisation d'un.e service civique toute l'année et l'embauche d'Hélène pour le suivi de l'activité biodéchets à partir de septembre 2022.

Les charges externes représentent le second poste le plus important avec 11 451€. Elles sont composées principalement de la mobilisation de RH à travers des organismes de réinsertion.

Les charges internes sont les amortissements des investissements réalisés.

Les recettes prévisionnelles sont de 84 539€, avec un objectif de 31 850€ de chiffre d'affaire (vente du service de collecte, vente des bouteilles, vente de prestation de conseil). 28 424€ de subventions sont visées avec notamment 8 985€ sont obtenues auprès de l'ADEME et du dispositif d'aide au salaire PEC. 11 000€ sont déjà sollicités auprès du département et de la politique de la ville. Le montant restant constitue des dossiers à déposer.

L'analyse par activité montre un résultat plus encourageant pour les biodéchets (10 745€) que pour le verre (-9367€). Cette différence s'explique par le fait que le salarié de l'association est affecté à

80% au projet verre, alors que la gestion du projet biodéchets est réalisée par Hélène en bénévolat jusqu'en septembre 2022.

Plan de Financement

BESOINS	2022	Taux de TVA	Montant TVA
<i>Immobilisations incorporelles</i>	12 800 €		
Etude AVC Verre	12 800 €	20	2560
<i>Immobilisations corporelles</i>	22 956 €		
Equipements informatiques (transversal)	- €	20	0
Vélo-remorque et accessoires (act. Biodéchets)	5 925 €	20	1185
Bacs et lavages de bacs (act. Biodéchets)	383 €	20	77
Equipements de compostage (act. Biodéchets)	3 528 €	20	706
Installation générale local (act Verre)	2 000 €	20	400
Process conditionnement/collecte/livraison (act Verre)	2 520 €	20	504
Process lavage-séchage (act Verre)	8 600 €	20	1720
<i>Remboursement annuel du capital de l'emprunt</i>	8 738 €		
Remboursement crédit 1	8 738 €		
TOTAL	44 494 €		7 151

RESSOURCES	2022	
<i>Capitaux propres et quasi fonds propres</i>	4 000 €	
Report Ecart précédent	4 000 €	
<i>Emprunts</i>	8 600 €	
Emprunt bancaire	8 600 €	
<i>Subventions investissements</i>	32 600 €	
ADEME ACV - acquis	9 800 €	
Département (AAP ECOIRC) - sollicité	20 000 €	
Fondation Caisse d'Epargne Locale	2 800 €	
TOTAL	45 200 €	

Ecart Ressources - Besoins	706 €	
-----------------------------------	--------------	--

Les besoins de financements pour les investissements en 2022 s'élèvent à 44 494€.

Ils sont constitués principalement de l'étude ACV (12 800€) financée à 70% par l'ADEME, le vélo-remorque à hauteur de 5925€ et des équipements nécessaires pour assurer le lavage/séchage du verre (8600€).

Ces investissements seront financés par l'ADEME (aide acquise pour l'étude), le département (aide sollicitée) et la fondation de la caisse d'Epargne (aide sollicitée).